S 16.09	18h30	Concert Liszt et Chopin, par Claire-Marie le Guay	église St-Vigor
D 17.09	10h 11h30	Exceptionnellement, pas de messe à	église St-Thibaut église Ste-Anne
D 17.09	11h	Messe de rentrée de tout le groupement, suivie d'un apéritif offert et d'un repas partagé.	église St-Thibaut
D 17.09	14h-18h 15h30	Journée du Patrimoine	église St-Thibaut église St-Vigor
Me 20.09	20h30	Reprise du groupe de *Réflexion sur l'actualité* avec R. Jarnet. Inscription à raymond.jarnet@orange.fr.	en visio
S 23.09	D 24.09	Quête pour la Conférence St Vincent de Paul, afin de soutenir les personnes de nos communes pendant l'année qui vient	aux messes
D 24.09		108ème Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié - « *Libres de choisir entre migrer ou rester* »	
D 24.09	10h 11h30	AG de l'association paroissiale de l'Étang-la-Ville, suivie de la messe en plein air et d'un pique-nique. **Attention : pas de messe à Ste-Anne.**	61 route de St-Nom
D 24.09	18h30	Messe animée par les jeunes	église St-Vigor

Cette semaine, nous prions pour les intentions de l'été

►***les baptisés :*** Nolan PLET, Gabriel PATERNOTTE, Juliann RIELBAGE.

►***les mariés :*** Quentin TURBAUX & Anne-Elise LE CORRE,
Sébastien CAZAUX & Elodie ROYER.

►***les défunts :*** Régina LUCAS, Yvonne DUCLAUX, Franklin GOMES, Brigitte CAYRADE.

►***à l'intention de :***

S 16.09 18h30 St-Louis : Mgr Didier BERTHET†, évêque de St-Dié
D 17.09 **11h** St-Thibaut : Patrice LAVAIVRE†, Jacqueline HUBERT†
D 17.09 11h30 Ste-Anne : **exceptionnellement pas de messe**
D 17.09 18h30 St-Vigor : Yann LANDREVIE†, Bertrand AUMOITE†, Ezia BACONNET†
Ma 19.09 12h St-Thibaut : -
Me 20.09 7h30 St-Vigor : -
Me 20.09 12h St-Thibaut : Gérard DIDIER†
J 21.09 12h St-Thibaut : Matthieu CHAZELLE†
V 22.09 12h St-Thibaut : Lucette BYL†
S 23.09 12h St-Thibaut : -

Permanences de confession dans les églises :
►**V 22.09**, 17h30-19h à St-Vigor, **S 23.09**, 10h-12h à St-Thibaut et 17h30-18h15 à St-Louis.
►**Pas de permanence : D 24.09**, 10h30-11h15 à Ste-Anne.
Permanence d'accueil du P. Gaël : **S 23.09**, 10h-11h30 au rdc du CAP St-Thibaut.

Adresses des lieux de culte :

Eglise St-Vigor	17 bis route de St-Cyr	78160 Marly-le-Roi
Eglise St-Thibaut	58 bis avenue J. F. Kennedy	78230 Le Pecq
Eglise St-Anne	2 rue Jean Mermoz	78620 L'Étang-la-Ville
Eglise St-Louis	42 route de Versailles	78560 Le Port-Marly
Chapelle Ste-Amélie	1 avenue de Grandchamp	78230 Le Pecq

Groupement paroissial catholique de Marly-le-Roi / Le Pecq / L'Étang-la-Ville / Le Port-Marly
Dominic@les ISSN 2805-1335 - Père Gaël Bénéat - 17 bis route de St-Cyr - 78160 Marly-le-Roi
Mail : secretariat@marly-catholique78.fr - Tél : 01 39 58 49 00 - Site : www.marly-catholique78.fr
Accueil au presbytère St-Vigor : lundi à vendredi : 10h-12h et 15h-17h | samedi 10h-12h

Dominic@les

17 septembre 2023 - 24ème dimanche du temps ordinaire

UNE ANNÉE SAINTE

Au début de son Evangile, Luc construit une scène inaugurale qui vient introduire son récit (Luc 4, 16-30). La construction de cette scène est propre à Luc, c'est un moyen pour lui de présenter tout l'enjeu de la mission de Jésus de manière symbolique. Jésus est de retour à Nazareth, il fait la lecture dans la synagogue. Il s'agit d'un extrait du livre d'Isaïe : « *L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération, et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue, remettre en liberté les opprimés, annoncer une année favorable accordée par le Seigneur.* » (Isaïe 61, 1-2). Jésus fait une pause et annonce solennellement que cette prophétie d'Isaïe s'accomplit aujourd'hui.

C'est donc une bonne nouvelle, un heureux message que Jésus vient de dévoiler ; un *Eu-aggelion* (Evangile en français), une heureuse (Eu) – nouvelle (aggelion). En effet, Jésus annonce une année favorable, c'est à dire un jubilé. Le jubilé dans la culture juive est une année de remise des dettes, une amnistie des fautes passées pour ouvrir l'avenir. Le jubilé n'est pas seulement le souvenir des époques passées mais un nouveau départ. L'année jubilaire vient régénérer le peuple pour lui redonner l'élan du *commencement.* C'est une opération de rajeunissement que le prophète Isaïe avait décrit : « *Les garçons se fatiguent, se lassent, et les jeunes gens ne cessent de trébucher, mais ceux qui mettent leur espérance dans le Seigneur trouvent des forces nouvelles ; ils déploient comme des ailes d'aigles, ils courent sans se lasser, ils marchent sans se fatiguer.* » (Isaïe 40, 30-31). Pour réaliser ce tour de force, pas besoin de soins médicaux dans un centre de remise en forme, pas besoin de chirurgie esthétique : c'est Dieu qui fait descendre sur son peuple la force de l'Esprit Saint pour ce nouveau départ. L'année jubilaire est une année de grâce pour la communauté qui ouvre son cœur à la joie de l'Evangile et la partage généreusement autour d'elle. Mais, si le cœur se ferme, cherchant à enfermer le mouvement débordant de l'Evangile, cette année devient une année de malheur, un obstacle qui déchaîne la colère. C'est ce que l'on lit dans la suite du récit dans la synagogue de Nazareth : quand Jésus annonce que ces grandes grâces seront dirigées vers les périphéries, les habitants de Nazareth, frustrés de ne pas être au centre, de ne pas être les bénéficiaires exclusifs de la préférence de Dieu, veulent précipiter Jésus dans un ravin, mais celui-ci « *passant au milieu d'eux, allait son chemin.* » (Luc 4, 30). Une manière pour Luc de nous montrer que rien ne peut entraver la mission de l'Evangile.

Avertis par cet enseignement, nous serons attentifs au cours de cette année jubilaire des 60 ans de Saint-Thibaut, de ne pas garder notre joie pour nous, mais de proposer largement à nos proches, nos amis, nos voisins de venir se réjouir avec nous au cours des évènements qui vont ponctuer cette année jubilaire. N'hésitez pas à prendre l'initiative, pour être les missionnaires de la joie du Jubilé de l'église Saint-Thibaut autour de vous.

« *La communauté évangélisatrice […] sait aller de l'avant, elle sait prendre l'initiative sans crainte, aller à la rencontre, chercher ceux qui sont loin et arriver aux croisées des chemins pour inviter les exclus.* » (EG n°24)

Père Gaël Bénéat+

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Création française, la première édition eut lieu en **1984**. En **1999**, l'**Union européenne s'associe à cette manifestation** qui sera rebaptisée "*Journées européennes du patrimoine*" à partir de **2000.**

Patrimoine religieux en France : de quoi parle-t-on ?

On évalue à environ **100 000** les **lieux de culte en France**, y compris ceux qui ne sont plus actifs. La quasi-totalité de ces lieux sont consacrés au culte catholique. Plus de 40 000 d'entre eux sont antérieurs au XIXe siècle.

Parmi les édifices affectés au culte :

- plus de **40 000 appartiennent aux communes**, une spécificité française ;
- 15 000 sont protégés au titre des monuments historiques ;
- 87 des 154 cathédrales sont propriété de l'État, et la majorité des 67 autres, des communes.

Présent sur l'ensemble du territoire, le patrimoine religieux est un **patrimoine de proximité**. Sa valeur est à la fois historique et culturelle.

Qu'entend-on par valorisation d'un lieu de culte ?

La loi de 1905 ne dit quasiment rien de la valorisation patrimoniale des édifices cultuels, ni de leur potentielle exploitation touristique. La loi mentionne la possibilité de visites gratuites des édifices (le code du patrimoine autorise cependant la perception d'un droit de visite des objets mobiliers classés). Néanmoins, le principe de l'affectation cultuelle a longtemps empêché la valorisation des édifices puisqu'il interdit au maire de disposer du lieu à sa guise. Dans le même temps, l'association affectataire n'a pas le droit de l'utiliser autrement que pour le culte.

En 2006, toutefois, la possibilité que les lieux de culte soient utilisés pour des activités compatibles avec l'affectation cultuelle est inscrite dans la loi. L'article 2124-31 du code général de la propriété des personnes publiques rend possible l'organisation de concerts, d'expositions, de visites. L'organisation d'activités suppose cependant l'accord préalable de l'association affectataire du lieu de culte. Cet accord est requis y compris quand les communes souhaitent organiser des visites de l'édifice.

Et sur notre groupement paroissial ?

Les églises Saint-Vigor, Saint-Louis et Sainte-Anne sont propriétés des communes. Quant à Saint-Thibaut, dont nous fêterons jusqu'en juin 2024 les 60 ans, elle appartient à l'Association Diocésaine de Versailles.

Sources : Le patrimoine religieux et les communes : le point en cinq questions | vie-publique.fr

Année de Prière pour les vocations de prêtres
Diocèse de Versailles 2022-2023

Seigneur Jésus, regarde avec amour les jeunes de notre diocèse vers qui l'Église se tourne avec confiance ; sois béni pour la vie que tu leur donnes. Envoie sur eux ton Esprit-Saint pour qu'ils entendent ton appel et donne-leur la grâce de dire oui. Permets à nos familles de se rendre disponibles à la vocation de leurs enfants. Père saint, nous t'en prions, donne-nous ces prêtres dont notre diocèse a tant besoin pour annoncer la joie de l'Évangile. Amen.

ADORATION CONTINUE DU SAINT SACREMENT

L'adoration devant le Saint Sacrement mise en place sur notre groupement paroissial depuis 2016 a repris le 13 septembre. Quelques créneaux horaires sont encore libres. Vous voulez vivre cette expérience, venez nous rejoindre : bulletins d'inscription dans les églises. Contact : mjlezaud@wanadoo.fr

RENTRÉE FESTIVE À L'ÉTANG-LA-VILLE

Dimanche 24 septembre à 11h30, à la salle paroissiale de l'Etang-la-Ville (61 route de St-Nom), messe de rentrée en plein air, suivie d'un pique-nique tiré du sac. ***Attention, pas de messe à 11h30 à Ste-Anne.*** Repli éventuel à Ste-Anne en cas de pluie.

MESSES ANIMÉES PAR LES JEUNES

Dimanche 24 septembre à 18h30 à St-Vigor, les messes animées par les jeunes reprennent. Vous êtes jeunes (musicien, chanteur, animateur…) expérimenté ou non, et vous souhaitez participer à l'animation, contactez Diane Touvet - 06 11 72 86 26 - pasto.aumoneriemarly@gmail.com. Les prochaines messes seront les **17 décembre**, **28 janvier**, **3 mars**, **28 avril** et **23 juin**.

INAUGURATION DU HAUT-RELIEF RESTAURÉ DE STE-ANNE

Lundi 25 septembre à 16h, à l'église Ste-Anne, inauguration du haut-relief du 17ème s. en albâtre restauré, *La Dispersion des apôtres*, en présence de Mgr Crepy, de Mr Bédier et Mr Cornalba.

RÉUNION DES PARENTS DU KT

►**Mardi 26 septembre à 20h30,** à la crypte St-Thibaut, réunion de rentrée et d'information pour tous **les parents du KT**.

►Vous trouverez les fiches d'inscription sur le site de la paroisse : marly-catholique78.fr, à compléter et à déposer au presbytère.

FORMATION DE RAYMOND JARNET

Vendredi 29 septembre, nouveau cycle de formation par Raymond Jarnet, diacre, « *Que Dieu soit Trinité, qu'est-ce que ça change ?* », avec 2 horaires possibles :

►**14h15-16h**, à la crypte St-Thibaut, ►**20h45-22h**, en visio.

Ouvert à tous, téléphoner à Raymond Jarnet au 01 39 58 03 81.

Les dates suivantes : **13 octobre, 15 décembre, et 19 janvier, 22 mars et 3 mai**.

NOUVEAUTÉ 2023 !

Des jeunes de la paroisse, accompagnés par le P. Arnaud, se lancent dans un projet de comédie musicale « *Des apôtres en actes* ».

► Pour tous les jeunes, de la 5° à la 1°, motivés pour jouer, chanter, danser,…

Les répétitions auront lieu le **vendredi tous les 15 jours, de 20h à 21h30**, ainsi que durant un **camp comédie musicale pendant le pont de l'Ascension**.

Représentation finale le WE du **8-9 juin**.

Le premier rdv sera le **vendredi 20 octobre à 20h** à St-Vigor.

Inscription : forms.gle/NswJfyXdfBkvJwyv6.

Contact : cmparoissemarly@gmail.com.

►Si vous souhaitez contribuer d'une manière ou d'une autre, nous recherchons, pour accompagner les jeunes et/ou la logistique de ce projet, toutes bonnes volontés dans ces domaines de compétence : chorégraphie, mise en scène, chant, sonorisation, lumières, communication, costumes, décors, etc. N'hésitez pas à nous contacter !

BON USAGE DES CLEFS CONFIÉES AUX RESPONSABLES

Rappel : Merci de penser à restituer les clés si votre mission paroissiale est achevée, soit : ►**au presbytère** St-Vigor dans une enveloppe au nom de Hubert Tonnellier, avec votre nom, votre mission passée, et précisant à quelles serrures les clés correspondent. ►**à la personne qui vous succède**, en informant htonnellier@aol.com. Précisions au 06 64 52 91 37.